EquiChemins est un site qui référence les hébergements et itinéraires équestres sur tout le territoire.

EquiChemins n'a pas la vocation de créer des itinéraires, mais de publier les itinéraires des associations adhérentes à EquiLiberté, ou de nos adhérents ou partenaires, et de publier les liens vers les itinéraires des autres acteurs du tourisme équestre. EquiChemins est une bibliothèque, et en comparaison avec une bibliothèque de livres, ce n'est pas le bibliothécaire qui écrit les livres disponibles, il met seulement en rayon les livres édités, et ce n'est pas le bibliothécaire qui est responsable du contenu du livre.

Il en est de même pour les hébergements. Tout hébergement pouvant accueillir des équidés peut être référencé sur EquiChemins. Il n'y a pas de critères de type ou de capacité d'accueil, ou d'offre d'infrastructures. Le seul requis est un emplacement pour parquer les chevaux et les nourrir (pâturage ou foin) , et de l'eau pour les abreuver.

Il y a 2 catégories d'hébergement sur EquiChemins.

Les Relais-Amis : hébergement offert gratuitement, type bivouac. Souvent proposé par les randonneurs eux-mêmes. Il n'y a pas d'assurance qui couvre la responsabilité pour le gardiennage des chevaux. C'est la RCPE (Responsabilité Civile des Propriétaires d'un Équidé) du randonneur qui couvre les dégâts liés aux équidés hébergés, et nous conseillons de faire signer le document "Mise à disposition d'installations à titre gracieux" par les randonneurs de passage. La disponibilité de l'hébergeur est de son libre choix.

Les structures payantes ; gîtes, camping, chambres d'hôtes, gîte d'étape... Une structure peut être un professionnel du tourisme équestre, et dans ce cas il a sa propre assurance pour l'hébergement des chevaux. Mais dans le cas d'une structure non-professionnelle de l'équitation, l'assurance est absente dans la plupart des cas. Et nous conseillons de faire signer le même document que dans le cas d'un Relais-Amis. Ainsi il n'y a pas de transfert de garde, et l'hébergeur n'est pas responsable des chevaux. Bien sûr, le tarif de l'hébergement pour une nuit pour un cheval doit être en adéquation. 5 Euros par nuit maximum est acceptable pour le remboursement des frais (eau, clôtures, entretien pré) Car dans le cas d'un tarif élevé, il y a paiement d'une prestation, donc transfert de garde, et la responsabilité est engagée.
Une structure peut être référencée sur EquiChemins même en cas d' indisponibilité temporaire. Quelques exemples

- Pas d'accueil pour les chevaux possible pendant une période donnée (beaucoup de campings, plein en juillet/août, ne peuvent pas accueillir des chevaux pendant cette période)
- Pas d'accueil possible pendant la saison hivernale.
- Accueil possible que pour une location à la semaine pendant la saison estivale.

Les itinéraires référencés sur EquiChemins sont d'origine divers :

- Les tracés fournis par les particuliers. Nos adhérents relèvent les parcours autour de chez eux, ou lors d'une randonnée pendant leurs vacances. La plupart du temps il n'y a aucun balisage.

- Les tracés élaborés par les acteurs locaux du tourisme : communautés de commune,...Souvent ces tracés sont des itinéraires pédestres, aussi praticables à cheval. Le balisage est présent dans la plupart des cas.
- Les tracés fournis par les gîtes et centres équestres, en étoile autour de leur structures.
- Les itinéraires élaborés par les différents CDTE

Les itinéraires sont différenciés selon leur accessibilité pour les attelages. Il y a deux catégories

- les itinéraires à la journée, avec le point de départ et de l'arrivée dans un même lieu. La distance est de 10 à 40 km. Ce n'est pas EquiChemins qui va décider si un itinéraire est intéressant pour être édité. Nous faisons confiance aux acteurs locaux pour nous adresser que des tracés fiables.
- les itinéraires de plusieurs jours, sous-divisés dans les catégories week-end (boucles de 2 à 3 jours) et plusieurs jours, (voyages de quelques jours voir semaines).

Une carte spéciale regroupe les gîtes qui proposent plusieurs itinéraires partant de chez eux ; particulièrement intéressants pour les séjours au printemps ou l'automne, où le bivouac n'est pas encore envisageable pour beaucoup, ou si on recherche davantage de confort.

Le Référencement sur EquiChemins est gratuit, est mis en place immédiatement, et peut être enlevé sur simple demande.
Si une structure est d'accord pour être référencé sur EquiChemins, plusieurs options se présentent :qui

- La structure utilise le formulaire disponible sur le site « proposition d'un gîte équestre » www.eql-eqc.fr/Inscription_Gite_Equestre.g.htm . Dès réception, la mise en ligne est effectuée, et un mail de confirmation est envoyé.
- Si un site web existe, la structure peut nous communiquer l'adresse du site, et l'adresse mail où la confirmation du référencement devra être envoyée.
- La structure peut nous adresser une proposition par mail également.